

Alterstice

Revue internationale de la recherche interculturelle
International Journal of Intercultural Research
Revista Internacional de la Investigacion Intercultural



Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues

Aline Gohard-Radenkovic, Myriam Gremion, Josianne Veillette et Patchareerat Yanaprasart

Volume 2, numéro 1, 2012

Stratégies de (re)médiation en situation plurilingue. Études de cas en contextes de recherche et d'éducation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077548ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077548ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Alterstice

ISSN

1923-919X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gohard-Radenkovic, A., Gremion, M., Veillette, J. & Yanaprasart, P. (2012).
Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues. *Alterstice*, 2(1),
3-8. <https://doi.org/10.7202/1077548ar>

Résumé de l'article

Notre introduction vise deux objectifs : (1) rappeler les conditions d'émergence de la réflexion sur le rapport entre pratiques plurilingues et pratiques interculturelles, qui a fait l'objet, pour la première fois dans le cadre de l'ARIC, d'un colloque en août 2010 à l'Université bilingue de Fribourg en Suisse; (2) (ré)interroger la notion de médiation, telle qu'elle a été conçue, appliquée, adaptée ou interprétée dans le domaine des langues, de l'interculturel et de la relation à l'altérité, ici dans des situations de diversité tant linguistique que culturelle, sociale, disciplinaire ou professionnelle.

© Aline Gohard-Radenkovic, Myriam Gremion, Josianne Veillette et Patchareerat Yanaprasart, 2012



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

INTRODUCTION THÉMATIQUE

Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues

Aline Gohard-Radenkovic¹, Myriam Gremion², Josianne Veillette¹ et Patchareerat Yanaprasart³

Résumé

Notre introduction vise deux objectifs : (1) rappeler les conditions d'émergence de la réflexion sur le rapport entre pratiques plurilingues et pratiques interculturelles, qui a fait l'objet, pour la première fois dans le cadre de l'ARIC, d'un colloque en août 2010 à l'Université bilingue de Fribourg en Suisse; (2) (ré)interroger la notion de médiation, telle qu'elle a été conçue, appliquée, adaptée ou interprétée dans le domaine des langues, de l'interculturel et de la relation à l'altérité, ici dans des situations de diversité tant linguistique que culturelle, sociale, disciplinaire ou professionnelle.

Rattachement des auteurs

¹Université de Fribourg

²Université de Genève

³Université de Bâle

Correspondance

aline.gohard@unifr.ch

Mots clés

situations plurilingues; relations asymétriques; (re)médiation linguistique; (re)médiation (inter)culturelle; stratégies de (re)médiation; renégociation du lien social

Pour citer cet article :

Gohard-Radenkovic, A., Gremion, M., Veillette, J. et Yanaprasart, P. (2012). Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues. *Alterstice*, 2(1), 3-8.

À l'origine de cette thématique

Le lecteur ne peut comprendre la raison de la thématique choisie pour ce numéro d'Alterstice sans la resituer dans le temps et l'espace. En effet, les textes sélectionnés ci-dessous sont issus du Colloque de l'ARIC qui a eu lieu à l'Université de Fribourg du 23 au 25 août 2010 et a porté le titre « Pratiques plurilingues – pratiques interculturelles? Recherches et expériences de terrain ».

Pourquoi une telle interrogation? Pour rappel, depuis quelques années, l'ARIC, Association francophone et internationale pour la recherche interculturelle, cherche à s'ouvrir à des chercheurs venant d'autres horizons que les quatre pays traditionnels de recrutement francophone, à savoir le Canada, la France, la Belgique et la Suisse. S'y sont rapidement joints des chercheurs du Maghreb et d'Afrique noire et l'arrivée de ces membres provenant de pays moins francophones nous invite à repenser, dans le cadre de cette nouvelle donne, les pratiques de communication à la fois formelles et informelles.

La question des échanges scientifiques dans d'autres langues que la langue de communication officielle (ici le français) a été encore peu thématisée, alors qu'elle pourrait être prise comme objet de recherche dans le champ même de l'interculturel. C'est pourquoi l'objectif du colloque qui s'est déroulé à l'Université bilingue (français/allemand) de Fribourg en Suisse, pays constitutionnellement plurilingue, a été de réfléchir à l'articulation des pratiques interculturelles et des pratiques plurilingues qui, le plus souvent, sont traitées de manière cloisonnée ou dissociée. Le choix du lieu ne s'est pas fait au hasard, car il a donné l'occasion d'observer *in vivo* comment ces pratiques de communication se confrontaient, s'articulaient et se construisaient non seulement dans les réseaux scientifiques internationaux (et nationaux) mais aussi dans un contexte bi/plurilingue où interagissaient des chercheurs et des professionnels de divers domaines aux références proches ou différentes, elles-mêmes enculturées.

Notre objectif premier a donc été de questionner la complexité de la communication dans des situations plurilingues et *de facto* pluriculturelles, remettant ainsi en question certaines visions idéalisées du « dialogue entre les cultures » et de la vision harmonieuse de la « communication interculturelle », mais également l'évidence de l'« intercompréhension linguistique » à partir du moment où l'on se pense « polyglotte » et donc « ouvert aux autres cultures ». Ces conceptions naïves sont désormais dépassées et ces discours ordinaires n'ont plus leur place dans le débat scientifique.

Ce colloque nous a aussi permis de remettre en question la vision manichéenne – et contre-productive – du rapport entre les langues, langue « dominante » contre langue « dominée », ce qui ne tient pas compte de la complexité des processus sous-tendant toute communication inter-individuelle et inter-groupale. Par ailleurs, des analyses menées par des sociolinguistes héritiers du courant appelé « langues en contact versus langues en conflit » (Calvet, 2002; Maurer, 2010) ont révélé les contradictions dans ces politiques de « respect de la diversité linguistique et culturelle » et ont démontré qu'un excès de plurilinguisme pouvait tuer la représentativité des langues et des locuteurs, voire même ouvrir une brèche au tout-anglais et à un nouveau type de monolinguisme international.

Dans cette perspective plurielle, nous avons invité chercheurs et praticiens à identifier les dimensions explicites et implicites des modalités de communication qui construisent le rapport à l'autre et à soi, dans des contextes plurilingues de fait ou de droit, dans des milieux académiques et professionnels, sur un plan national ou international. Ces tensions et ces obstacles à la compréhension peuvent être expliqués tant par la diversité des appartenances linguistiques, nationales ou institutionnelles, que par celle des ancrages disciplinaires et scientifiques, des cultures de recherche et professionnelles des acteurs, dont les principes, valeurs, traditions, croyances, représentations et enjeux peuvent entrer en conflit...

Nous avons repris ces problématiques dans ce numéro, intitulé *Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues*, en axant nos réflexions autour du questionnement suivant :

Quelles stratégies de (re)médiations sociolinguistiques et interculturelles sont élaborées par les divers acteurs dans des situations marquées par toutes sortes de pluralités (linguistique, culturelle, disciplinaire, académique, sociale, professionnelle...)?

Conceptions et usages de la notion de médiation

La médiation, issue du monde diplomatique, notamment sous forme d'intervention dans des conflits armés, s'est étendue à d'autres secteurs de la vie quotidienne et professionnelle (politique, juridique, scolaire, médical...) mais recourt à la même définition : faire appel à une personne tierce ou à un organe tiers (à la position postulée neutre) dont le rôle serait de réconcilier les parties adverses et de trouver un compromis en vue d'instaurer une cohabitation pacifique, ou du moins une coexistence possible, entre deux individus, deux parties, deux groupes ou deux nations.

Toutefois, cette conception traditionnelle reste insuffisante pour analyser la relation à l'autre. En effet, cette vision idéale d'une « personne tierce neutre » ne restitue pas la complexité des processus de médiation selon Briant et Palau (1999), notamment dans des situations marquées par l'usage ou le recours – imposé ou improvisé – à deux ou plusieurs langues. Les lieux de rencontres entre les individus en situation de communication, qu'elle soit formelle ou informelle, sont *de facto* investis par des processus de négociation, liés à des relations de tension ou de conflit identifiées. Le conflit fait partie intégrante de la dynamique interculturelle entre les sociétés, les groupes et les individus, assurant l'existence même de la société ou d'une collectivité (Simmel, 1995[1912]).

Ainsi, nous avons pu constater dans l'étude de récits de vie d'interprètes médiatrices (Gohard-Radenkovic, Bera-Vuistiner et Veshi, 2003) que le médiateur linguistique (dénommé à tort « médiateur culturel » ou même « médiateur communautaire », ce qui augmente encore la confusion entre son rôle et son statut), dans son rapport à ses compatriotes, pouvait lui-même être à la source d'incompréhensions, de malentendus, de tensions voire de conflits. Car cette relation de médiation s'inscrit dans une relation inter-individuelle elle-même enchâssée dans une relation institutionnelle ou organisationnelle *asymétrique* dont les dimensions implicites (politique, juridique, sociale, éducative...) sous-tendent – si ce n'est surplombent – les rapports entre les différents protagonistes de la médiation (Radenkovic, 2008).

Glissement d'une conception (inter)culturelle vers une conception linguistique de la médiation

Dès les années 1990, ce concept de médiation est lancé dans le *Cadre européen commun de référence*, la notion y étant abordée sous forme de compétences glosées génériquement comme « conscience interculturelle », « aptitude interculturelle », « savoir-être », « aptitudes à la découverte », etc., mais en fait y étant réduite au contexte de traduction et d'interprétariat, instrumentalisant la communication en langues étrangères à des fins purement fonctionnelles.

Plus récemment, en vue d'élaborer des critères standardisés d'évaluation s'appuyant sur le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe* (Conseil de l'Europe, 2008) promouvant l'éducation plurilingue, les compétences de médiation ont été définies en termes d'interactions uniquement linguistiques entre des usagers mobilisant des répertoires *de facto* plurilingues à l'oral et l'écrit, pouvant néanmoins se révéler différents selon le niveau des interlocuteurs (Lenz et Berthele, 2010) :

Dans le CECR, la médiation est l'une des quatre activités langagières fondamentales, outre la réception, la production et l'interaction. La médiation comporte à la fois des éléments de réception et de production mais également une compétence particulière qui fait le lien entre la partie réceptive et les conditions spécifiques de la partie productive, c'est-à-dire, principalement, qui prend en compte les particularités du destinataire. *Les intermédiaires doivent être capables de déterminer le genre de langue et de communication que peut comprendre le destinataire; ils devraient avoir les moyens d'adapter (ajuster) leur comportement communicatif en conséquence. Selon la situation interpersonnelle, les compétences interculturelles joueront un rôle plus ou moins important.* [C'est nous qui soulignons]

À ces compétences de médiation identifiées, à supposer même que l'on puisse les évaluer (voir Zarate et Gohard-Radenkovic, 2004), s'ajouteraient donc à l'occasion des compétences interculturelles (voir citation ci-dessus), mais dont on ne voit pas bien l'articulation avec les compétences dites de médiation qui semblent essentiellement issues de l'intercompréhension linguistique et de (bonnes) pratiques collaboratives, à caractère intuitif, entre les protagonistes en interaction.

Dans les deux cas, nous constatons que ces conceptions, reposant implicitement sur une conception *volontariste* du plurilinguisme, notamment dans les eurodiscours, amènent à la décontextualisation (politique, économique, sociale, historique) des situations de communication en langues étrangères, à la dépersonnalisation des individus et à l'ignorance de leurs capitaux, à l'« évidence » pour les usagers en présence de recourir à un répertoire plurilingue, ainsi qu'à la dissociation entre compétences linguistiques et compétences interculturelles, ainsi qu'entre compétences interculturelles et compétences de médiation.

Pourtant, dans le cadre d'un projet de recherche au Conseil de l'Europe entre 2000 et 2004, Zarate (avec Gohard-Radenkovic, Lussier et Penz) a largement démontré cette occultation à la fois de l'« épaisseur » des enjeux interpersonnels dans la médiation et des rapports de force entre les langues, qui sont héritées des contextes, éléments qui sont partie prenante de toute situation de communication :

Ce faisant, elle [la notion de médiation] se trouve limitée à une activité de reformulation derrière laquelle s'effacent les enjeux de la communication interculturelle qui occultent les dysfonctionnements d'une communication entre partenaires se référant à des systèmes de valeurs différents.

La médiation : un lieu d'observation des processus de renégociation du lien social

Au-delà de cette conception idéalisée, standardisée voire idéologisée de la communication, nous rejoignons Briant et Palau (1999), lorsqu'ils définissent la médiation comme un mécanisme de régulation ayant une double nature, à la fois « sociale – ou plutôt sociétale – et inter-individuelle » :

Si la médiation se définit bien comme une mise en relation entre deux termes *ou* de deux êtres, on dira que, du point de vue des sciences sociales, elle est aussi une mise en relation d'un terme, la société, et d'un être, l'individu. C'est pourquoi la définition proposée au départ doit être modifiée si l'on se place dans la perspective des sciences sociales. La médiation doit se concevoir comme *la mise en relation de deux termes et de deux êtres*, les individus entre eux d'un côté, et la société de l'autre. Toute médiation est en effet historique, située et charrie des représentations sociales dont les médiés et les médiateurs sont porteurs. La médiation est donc double, sociale ou « sociétale » d'une part, et inter-individuelle de l'autre. Cette dualité n'est cependant pas toujours consciente chez ces acteurs ou théoriciens puisque la neutralité de la médiation [...] est souvent évoquée comme l'une des vertus premières. La présence de la société et de ses représentations dans la médiation peut en effet être soit « manifeste », c'est-à-dire comprise et voulue, soit « latente », à savoir « ni comprise ni voulue » (42). [ce sont les auteurs qui soulignent]

Si la notion de médiation est désormais un concept opératoire utilisé dans un grand nombre de domaines, comme en linguistique appliquée, didactique des langues et cultures, psychologie, pédagogie, anthropologie ou (psycho)sociologie (entre autres), elle recouvre en revanche des conceptions aussi diverses que floues. D. Lévy en perçoit toutefois l'intersection dans la notion de « lien social » :

Il apparaît que c'est *le lien social*, en corrélation avec celui d'éducation dans un univers mondial de communication (où des forces antagonistes et inégales s'exercent en faveur de la globalisation et de la conservation identitaire), qui légitime la médiation dans des domaines qui ne sont ni celui de la souffrance, ni celui de la guerre, mais qui les côtoient concrètement ou par le biais de la communication (Lévy et Zarate, 2003, p. 12-13).

Dans l'identification des lieux de médiation et de remédiation avec l'autre, notamment en mobilisant des ressources langagières et relationnelles diversifiées, nous retiendrons la définition que l'auteur en donne : « lieu de passage, lieu de transition, lieu de séparation, lieu de distanciation » :

« une approche spatiale multiple » : médiation comme lieu et occasion de la transition d'un monde à l'autre où l'on aménage des intervalles, des silences propédeutiques, des modèles provisoires; lieu de passage où on pose un regard

différent sur les objectifs et les gens; lieu et instrument de la séparation, de la distanciation où on s'efforce de se dégager des rapprochements trompeurs et où émergent de nouveaux savoirs (Lévy, p. 14-15).

Ces définitions désenclavent une conception de la médiation d'une relation à l'autre qui s'inscrirait uniquement dans le conflit. Elles permettent d'investir d'autres lieux, moins visibles, vecteurs de catégorisations discriminatoires et de séparations, mais aussi *lieux de renégociations* politiques, sociales, statutaires, culturelles, à travers des stratégies langagières verbales et non verbales, ainsi que des dynamiques de distanciation où peut se construire un autre rapport à l'autre, postulé différent, dans un processus maïeutique de connaissance et de (re)connaissance (Gohard-Radenkovic, 2006).

Principes fondateurs du numéro

Il n'est pas question dans ce numéro de prédéfinir ce qu'est la médiation... car on ne peut pas définir des processus de co-construction, de déconstruction et de reconstruction qui se révèlent inconstants, fluides et instables et dont l'analyse nécessite prudence, observation et distance. Nous postulons néanmoins que, selon le contexte politico-linguistique et son histoire, selon la situation de communication et sa finalité, selon les individus ou les groupes en présence, selon leur statut ou leur position, selon leurs enjeux, leurs objectifs, leurs représentations, selon leurs ressources linguistiques, leurs capitaux sociaux et culturels, les uns et les autres vont recourir – consciemment ou non – à des stratégies de renégociation de leur rapport à l'autre différentes sur le court, le moyen ou le long terme.

Nous investiguerons ces processus de (re)médiation *in vivo*, dans diverses « situations plurilingues » qu'il nous reste à définir, d'une part dans le domaine de la recherche et des échanges scientifiques, d'autre part dans le domaine de l'éducation et de la formation¹.

Axes de la réflexion

Stratégies de (re)médiation des acteurs en recherche et en communication scientifique

Dans ce premier axe, les auteures se sont intéressées à l'impact des politiques linguistiques, des héritages et pratiques académiques, des hiérarchies institutionnelles, etc. sur les modalités de recherche et sur la communication scientifique, sur les traditions scientifiques et les pratiques institutionnelles en deux ou plusieurs langues, en interrogeant les modes de transmission, de circulation des savoirs et concepts véhiculés par les acteurs du monde de la recherche (appliquée). Pour ce faire, elles ont analysé les stratégies de négociation et de (re)médiation qu'elles ont elles-mêmes élaborées ou observées au cours de situations de traduction, d'interprétariat, de transmission, de collaboration, d'échanges, de débats, dans des situations de pluralité linguistique et culturelle. Il s'agit des textes de Tania Ogay sur la pluralité des langues et des cultures, de Michèle Vatz-Laaroussi sur les médiations interculturelles, de Silvia Melò-Pfeifer sur la recherche plurilingue en didactique des langues et enfin de Marie-Anne Broyon, Anahy Gajardo, Myriam Gremion et Nilima Changkakoti sur l'analyse de terrains de recherche scientifique.

Stratégies de (re)médiation des acteurs en éducation et en formation

Dans ce second axe, les auteures se sont appuyées sur l'observation et l'analyse de recherches-actions, d'expérimentations, de dispositifs mis en place dans le cadre de politiques nationales ou régionales visant à (re)légitimer des langues minoritaires ou minorées, à promouvoir le bi/plurilinguisme dans des régions en côtoiement linguistique ou frontalières dans les domaines de l'éducation et de la formation. Pour ce faire, elles se sont préoccupées d'identifier les stratégies de (re)médiations linguistiques, sociales, politiques, statutaires, identitaires, etc., élaborées par les individus, les familles, les groupes en situation de cohabitation et/ou de mobilité. Il s'agit des textes de Claudine Brohy sur les rapports entre « petites » et « grandes » langues, de Jacqueline Breugnot sur la construction des espaces frontaliers européens, d'Isabelle Puozzo Capron sur le bilinguisme parfait et l'éducation plurilingue en Vallée d'Aoste.

¹ Nous avons sélectionné ces domaines sachant que la même thématique, issue du même colloque, a été traitée à part dans les domaines du professionnel, du social et du politique par Elaine Costa Fernandez et Odette Lescarret, dans leur ouvrage collectif *De la diversité linguistique aux pratiques interculturelles* (Espaces interculturels/L'Harmattan).

Le **contrepoint** final a pour fonction de ne pas s'aligner sur les textes du numéro, mais de prendre de la distance ou carrément leur contre-pied, à la fois en écho et en écart avec les voix des auteurs précédents. Il aura ici pour fonction d'interroger, à travers la contrevoix d'Aline Gohard-Radenkovic, le « plurilinguisme » dans tous ses états, les origines et les conséquences de sa légitimation sur le domaine des langues et des cultures étrangères, et plus largement celui de la recherche et de la formation, ainsi que sur les divers acteurs de l'institution, leurs enjeux et leurs pratiques.

Références bibliographiques

- Briant (de), V. et Palau, Y (1999). *La médiation*. Paris : Nathan.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le marché aux langues*. Paris : Plon.
- Conseil de l'Europe. (2008). *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Gohard-Radenkovic, A. (2006). *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication* (habilitation à diriger des recherches). Université Lumière-Lyon II.
- Gohard-Radenkovic, A., Bera-Vuistiner, M. et Veshi, D. (2003). Quelle est la perception des « interprètes médiateurs culturels » de leur rôle et de leurs compétences?. Dans Lévy, D. et Zarate, G. (coord.), *La médiation et la didactique des langues et des cultures* (p. 58-70). Paris : FIPF/CLÉ international (coll. Recherches et Applications / Le français dans le monde).
- Lenz, P. et Berthele, R. (2010). *Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation. Étude satellite n°2*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Lévy, D. et Zarate, G. (coord.) (2003). *La médiation et la didactique des langues et des cultures*. Paris : FIPF/CLÉ international (coll. Recherches et Applications / Le français dans le monde).
- Maurer, B. (2010). *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, une nouvelle idéologie dominante*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Radenkovic, M. (2008). L'interprétariat en milieu social : une relation asymétrique dans une médiation de sens « communs »? Dans L'« interprétariat » dans le nord et l'est de la Romandie : analyse des interactions dans les institutions de la santé, du social et de l'éducation, Rapport final (mai – Subside FNS-DORE). Neuchâtel/Berne/Jura : Haute École Arc Santé.
- Simmel, G. (1995[1912]). *Le conflit*. Paris : Circé/Poche.
- Zarate, G. et Gohard-Radenkovic, A. (2004). *La reconnaissance des compétences interculturelles : de la grille à la carte*. Paris : Didier. (coll. Les cahiers du CIEP)
- Zarate, G., Gohard-Radenkovic, A., Lussier, D. et Penz, H. (2003-2004). *Médiation culturelle et didactique des langues*. Graz : Conseil de l'Europe.